

> Développeurs de logiciels - Pharmacie

## Ajout d'un code de facturation

Voici les renseignements qui serviront à la facturation du médicament quinine (sulfate de) en concentration de 200 mg **durant la période de rupture de stock** des produits inscrits à la *Liste des médicaments*.

CHAMP	PRODUIT
Code de facturation	99114097
Date de début d'effectivité	221107
Date de fin d'effectivité	999999
Date de mise en production	221107
Classe A.H.F.S.	08:30.08
Code de dénomination commune	08489
Code de forme	00116
Code de teneur	47702
Dénomination commune	QUININE (SULFATE DE)
Forme	CAPS.
Teneur	200 mg
Groupe(s) médicament	00
Catégorie de médicament	REG
Nature du médicament	MOF
Indicateur de produit unique	N
Pourcentage rabais grossiste	0.00
Indicateur de format d'acquisition	1
Quantité du format	1
* Prix du format	0.00
* Prix unitaire	0.000
Indicateur d'indivisibilité	NON
Code de statut d'assurabilité	AS
Indicateur de marge bénéficiaire maximum grossiste	N

\* Le prix payable par la RAMQ est le prix réel d'acquisition du pharmacien.

Nous acceptons de payer au pharmacien le prix réel d'acquisition pour la mise en capsule du mélange de poudre de quinine (sulfate de) avec tout véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments*. Le code de service professionnel approprié devra être utilisé.

Lorsque le pharmacien fera préparer la mise en capsule du mélange de poudre de quinine (sulfate de) avec tout véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments* à l'extérieur de sa pharmacie, nous rembourserons **exceptionnellement** le prix réel d'acquisition, y compris les frais de préparation, à même le coût du médicament. De plus, le pharmacien devra utiliser le code de service professionnel approprié à l'exécution ou au renouvellement de l'ordonnance.

Pour des renseignements supplémentaires, communiquez avec nous par courriel à [pilotage.gdm@ramq.gouv.qc.ca](mailto:pilotage.gdm@ramq.gouv.qc.ca).

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires